



18 & 26 AVRIL 2014

Région de Nicolet et Parisville





3-INTRODUCTION

4- CONSTATS 2014



- TEMPÉRATURE......4 - COLONIE...... 4 - BIOTOPE......6 - MÉTHODOLOGIE......6 - TERRITOIRES INVENTORIÉS.....4 - OBSERVATIONS.......7 -PARTICIPANTS......7

8-INVESTISSEMENTS (TEMPS « HRS » ET KILOMÉTRAGES)



- EXPERTISE 2014 (PHASE PROJET).....9 -EXPERTISE 2013 (PHASE PROJET).....10 -EXPERTISE 2013 -14 (TOTAL).....10 -EXPERTISE 2013 (RAPPORTS DIVERS).....11 -EXPERTISE 2013 -14 (TOTAL).....11



12-SUPERFICIES (541 ha)



- RÉGION DE NICOLET.....13 - MUNICIPALITÉ DE PARISVILLE......17 - MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON LE GRAND...21



23-CONCLUSION



- REMERCIEMENTS......24





26-ANNEXE (RAPPORT DE M. RICHARD COUTURE)

Collaboration

18 AVRIL 2014

STEVES AUDET KAVEN BERNARD SERGE BONIN JOSÉ GONZALES JACQUES LANDRY MICHEL MARTINEAU SERGE MIMAULT ROBERT MORIN **DENIS VERVILLE**

26 AVRIL 2014

STEVES AUDET PIERRE BLANCHETTE JACQUES LANDRY RÉMI OUELLET GHISLAIN PATRY **ERIC STANKUNAS** DENIS VERVILLE

Conception

JACQUES LANDRY **DENIS VERVILLE**

Rédaction

DENIS VERVILLE

Correction

HÉLÈNE DUSSAULT **ROBERT MORIN**

Introduction

L'investigation de cette année s'est initiée sur un simple appel téléphonique.

M. Blanchette du MDDEF, nous propose de se joindre à une étude du MAPAQ. Il aimerait comparer l'achalandage des perdrix grises sur des fermes de type conventionnel et sur des fermes de type biologique.

Il nous suggère dans un premier temps, un ensemble de terres qui se situent dans la région de Nicolet. Suite à une visite des lieux, on constate que les superficies de culture de maïs, de soya et des surfaces labourées ne correspondent pas à la superficie proposée. Il nous propose alors un deuxième lieu composé de quatre fermes de dimensions respectables dans la municipalité de Parisville. Il en résulte, après deux visites des lieux, l'élimination de la Ferme de l'Espérance, l'addition de lots supplémentaires et des fermes adjacentes aux fermes Roumer et Brando.

L'accueil des propriétaires a été très convivial et chaleureux, et la divulgation de leurs observations, la mise à jour des lots accessibles et de leurs superficies à partir de leurs propres documents, nous ont grandement aidés. Plusieurs nous ont fait des photocopies, l'un d'eux nous ayant même permis de dîner dans l'entrée de sa grange, nous procurant un abri contre les grands vents et le froid.

Sincères remerciements à tous les participants ainsi qu'à tous les propriétaires de la région de Nicolet, de la municipalité de Parisville et de Saint-Léon le Grand.

Sincèrement vôtres

Jacques Qandy & Denis Verville

Constats 2014

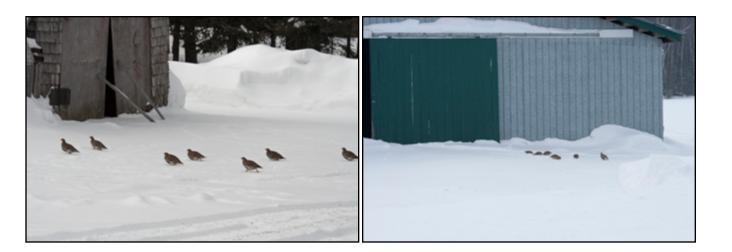
1- Température

L'évidence du rôle de la température nous a induits en erreur pour une expertise valable. Le temps venteux, froid et humide, les terrains dans le cas du 18 avril étaient pour la plupart très spongieux. La végétation était encore aplatie par la pesanteur de la neige. Des conditions qui limitent les déplacements. Le prolongement de l'hiver de près de deux semaines a créé un décalage sur la nature, que malheureusement nous n'avons pas pris en compte.

2- Les colonies

Selon les discussions avec les propriétaires, il semble que les mois de février et mars ont été très dommageables, même que l'un d'entre eux nous signifiait, lors de l'expertise du 26 avril, qu'il n'avait pas vu la dernière perdrix d'une compagnie de douze depuis près de deux semaines. Le retour des rapaces, le manque de nourriture et la prédation des chats y sont pour beaucoup.

EXEMPLE DE VULNÉRABILITÉ PRÈS DES BÂTIMENTS. LES CHATS ET CHIENS



Un autre nous signalait qu'elles n'étaient pas encore en couple. Il nous disait, en parlant du 25 avril, qu'il avait vu une colonie tout près d'un bassin de rétention d'une ferme laitière.

Un suicide comportemental (interprétation)

La plus grande problématique de cette espèce est son comportement qui la rend si vulnérable. Du mois de novembre jusqu'à la fin janvier, elle vit sans trop de menaces, la prédation aérienne ayant migré vers le sud. Ce moment d'accalmie lui permet des comportements d'aisance et de fausse sécurité. Comme elle vit en colonie, qui peut comporter jusqu'à 30 à 40 individus, elle devient audacieuse, se permettant des atterrissages un peu partout au milieu des champs, sans conséquences graves. Mais dès que la mi-février arrive, ce type de comportement lui cause un tort considérable, les rapaces reviennant au fur et à mesure que la migration s'initie. Du mois de février au mois de mars, c'est l'hécatombe.

Ce n'est pas tellement le renard, le coyote ou autres prédateurs qui nuisent à sa survie.

L'autre volet, qui de notre point de vue a une incidence importante sur sa population, ce sont les chats domestiques, car lors de cette période, la perdrix approche les bâtiments qui peuvent lui procurer nourriture et chaleur, ce qui la rend accessible à ces prédateurs domestiques.



3- Les biotopes

Le choix des biotopes même s'ils se situaient pour la plupart sur des terres à caractères biologiques, ne correspondait pas aux besoins du chasseur aguerri. Ceci dit, la plupart des propriétaires nous ont confirmé la présence de colonies près de leurs installations et même dans leurs champs de céréales à paille, tout au long de l'automne.

4- Méthodologie

Cette méthode de comptage, par battue avec chiens d'arrêt, s'avère appropriée compte tenu des grands espaces en cause et de la difficulté à localiser les colonies bien établies. Les cultures étant continuellement en mouvance et la sédentarité et la densité d'occupation des lieux étant très négligeable, il devient aléatoire d'en rencontrer.

5- Territoires inventoriés

Les gens d'expérience qui ont connu les années d'abondance et qui ont chassé ce gibier pendant plusieurs années, nous mentionnaient qu'il manquait pour la plupart des terres inventoriées, des fossés, des lisières et des zones composés de fardoches, de friches végétatives, de haies, de ruisseaux, de coupe-vent et, surtout, de céréales à paille.





6- Observations

Que ce soit dans la municipalité de Parisville ou dans la région de Nicolet, le même commentaire nous a été transmis: on les a vues en groupe, mais dès février, le nombre a diminué de semaine en semaine.

7- Les participants

Il n'est pas évident de réunir plus de 16 participants pour un inventaire d'oiseaux à travers champs et dans des conditions climatiques qui suggèrent beaucoup plus l'intérieur que l'extérieur. Plus du tiers des participants proviennent de Montréal et des environs, l'autre tiers vient de Québec, tandis que le dernier tiers demeure à Trois-Rivières, Drummondville et Shawinigan. Ce genre d'événements demande des déboursés personnels à tous les participants, on peut parler facilement de 70,00\$ à 80,00\$ /participant. Ces coûts incluent le transport et les repas.

Les coûts organisationnels, qui comprennent deux à trois visites minimum de tous les sites d'expertises, la mise à jour des données par des discussions avec chacun des propriétaires, la préparation des documents publicitaires, des plans de la répartition des intervenants sur le terrain et des besoins globaux, la rédaction du rapport final, totalisent facilement 300h, pour deux personnes. Les frais de déplacement et de couverts se chiffrent sans exagérer à pas moins de 500.00\$.



Investissements temps et kilométrages



Expertise 2014

Phase projet

Sommaire Phase Kilomètres parcourus, heures consacrées et nombre de repas

al	Hrs	38	36	27	22	14	12	16	14	14	13	13	13	232
Total	Km	665	615	710	395	405	200	200			300			3790
mai ,éon	Hrs	2												2
01 mai St-Léon	Km	60												09
rille	Hrs	10	10	13	11							13	13	70
26 avril n. Parisv	Km	150	150	350	210									860
26 avril Mun. Parisville	Repas	2	2	2	2							2	2	∞
vril	Hrs	7	7											14
21 avril	Km		215											215
let	Hrs	10	10	14	11	14	12	16	14	14	13			128
18 avril Région Nicolet	Km	125	125	360	185	405	200	500			300			2200
18 Régio	Repas	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			12
vril	Hrs	3												3
16 avril	Km	180												180
3 avril	Hrs		3											3
13 a	Km		125											125
vril	Hrs	9	9											12
11 avril	Km	150												150
Noms		D. Verville, Trois-Rivières	J. Landry Trois-Rivières	G. Patry Québec	S. Audet Shawinigan	K. Bernard Thedford Mines	S. Mimeault Drummondville	S. Bonin Valleyfield	M. Martineau Montréal	J. Gonzales Montréal	R. Morin St-Jean-Matha	R. Ouellet St-Augustin maurs	E. Stankunas Québec	Total:

Préparé par: Jacques Landry

Expertise 2013

Phase projet

Kilomètres parcourus, heures consacrées et nombre de repas

Noms	11 avril							18 avril St-Léon le Grand		21 avril		30 avril St-Léon le Grand		rand	Total	
	Km	Hrs	Km	Hrs	Km	Hrs	Repas	Km	Hrs	Km	Hrs	Repas	Km	Hrs	Km	Hrs
D. Verville, Trois-Rivières	120	6			180	6	2	125	10	125	7	2	125	10	675	39
J. Landry Trois-Rivières		6	125	6			2	125	10	125	7	2	125	10	500	39
T. Lallemand Québec							2	402	14						402	14
F. Lévesque Mandeville							2	88	8						88	8
R. Poulin Québec							2	368	14						368	14
R. Poulin Montréal												2	200	12	200	12
S. Bonin Valleyfield							2	310	14						310	14
G. Champagne Montréal												2	250	14	250	14
J. Gonzales Montréal							2	218	14						218	14
R. Morin St-Jean-Matha							2	100	8						100	8
R. Ouellet St-Augustin maurs						_						2	368	14	368	14
E. Stankunas Québec												2	368	13	368	13
P. Dolci Laval												2	240	14	240	14
Y. Godin Québec												2	368	14	368	14
J. Racine St-Jean Matha												2	100	8	100	8
Total:	120	12	125	6	180	6	16	1736	92	250	14	18	2144	109	4555	239

Expertise 2013-14

Phase projet

Kilomètres parcourus, heures consacrées et nombre de repas

Items	TOTAL
Kilométrage parcouru	8340 km
Repas consommés	54
Heures utilisées	467 hres

Expertise 2014

Phase préliminaire et finale

Kilomètres parcourus et heures consacrées

	D.	Verville	J. La		
Documents	Hres	Km.	Hres	Km,	Total
Publicité numérique (conception)	20				20
Recherche et planifiaction	20		10		30
Compilation des données, tableaux	10		10		20
Rédaction du rapport final	90		10		100
Diffusion et impression	20				20
Total:	160		30		190

Note: Grâce à la collaboration de M.Blanchette nous avons sauvé beaucoup de temps pour la recherche de territoires à expertiser.

Expertise 2013

Phase préliminaire et finale Kilomètres parcourus et heures consacrées

	D.	Verville	J. La		
Documents	Hres	Km.	Hres	Km,	Total hrs
Recherche de territoire à explorer et négociations avec les proprié-	80	1000	80	1000	160
taires.					
Publicité numérique (conception)	20				20
Recherche et planifiaction	20		10		30
Compilation des données, tableaux	10		10		20
Rédaction du rapport final	90		10		100
Diffusion et impression	20				20
Total:	240	1000	110	1000	350

Expertise 2013-14

Phase préliminaire et finale

Kilomètres parcourus, heures consacrées et nombre de repas

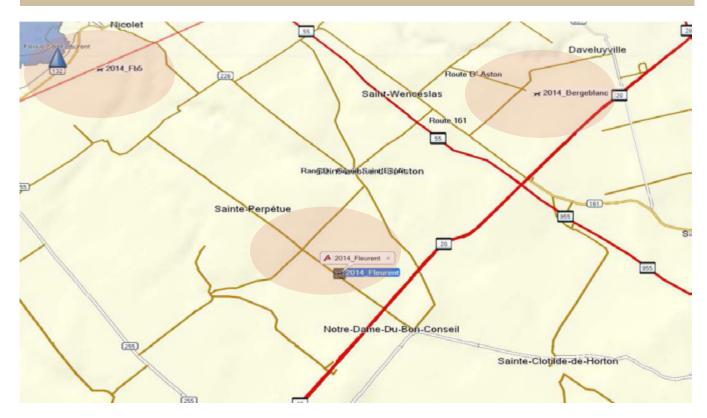
Items	TOTAL
Kilométrage parcouru	2000 km
Heures consacrées	350 hre



SUPERFICIES PARCOURUES: 541 ha



Région de Nicolet



Région de Nicolet 18 avril 2014

Visite de trois fermes : Ferme Bergeblanc, Fleuralic et Jorthan

Superficie : 215,4 ha Durée : 5:00hre Chiens : 10 chiens

Race : 5 Setters anglais, 2 Épagneuls breton, 1 Drathar, 1 Braque français, 1 Griffon «korthal

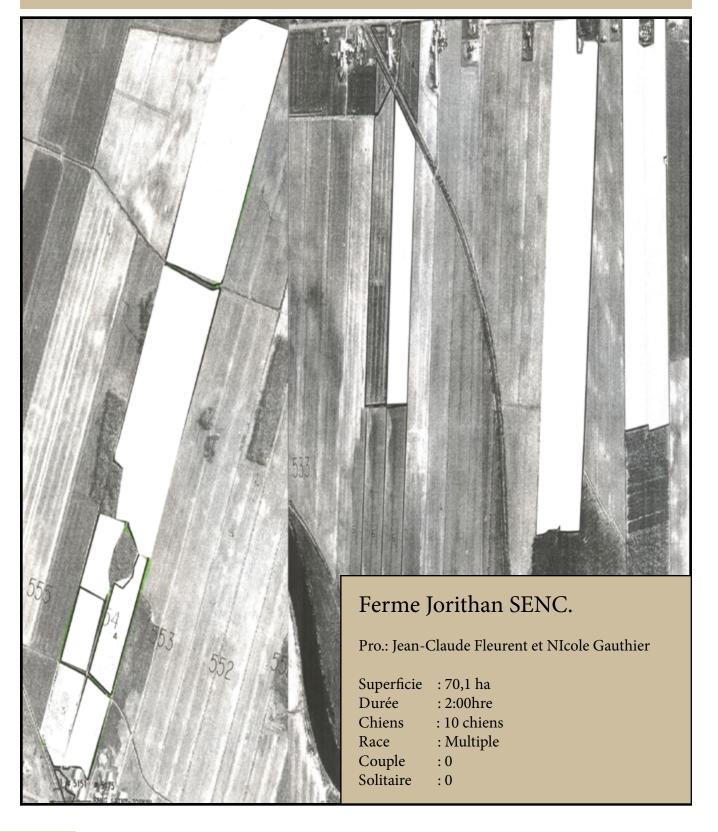
Couple : 0 Solitaire : 0

Température: : 9 C, vent de 15 Km/hre et humidité de 50% et plus

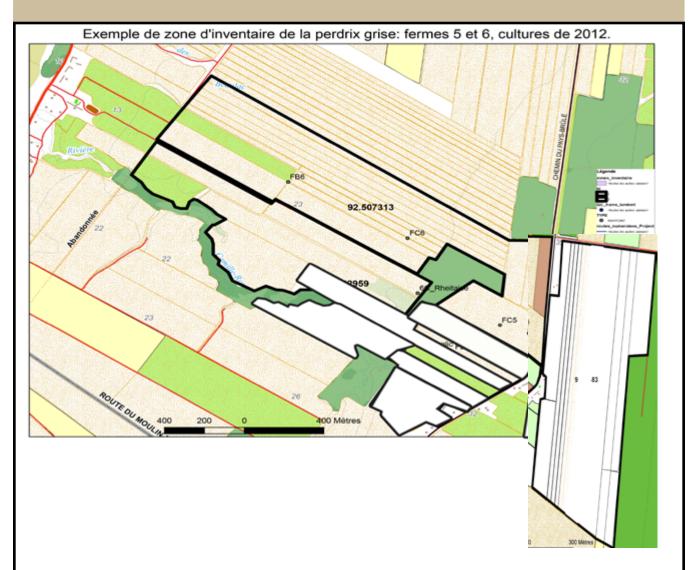
Manieurs: 10

Remarques: Terrains très spongieux, herbe aplatie et aucune repousse initiée.

Sainte Perpétue 18 avril 2014



Nicolet 18 avril 2014



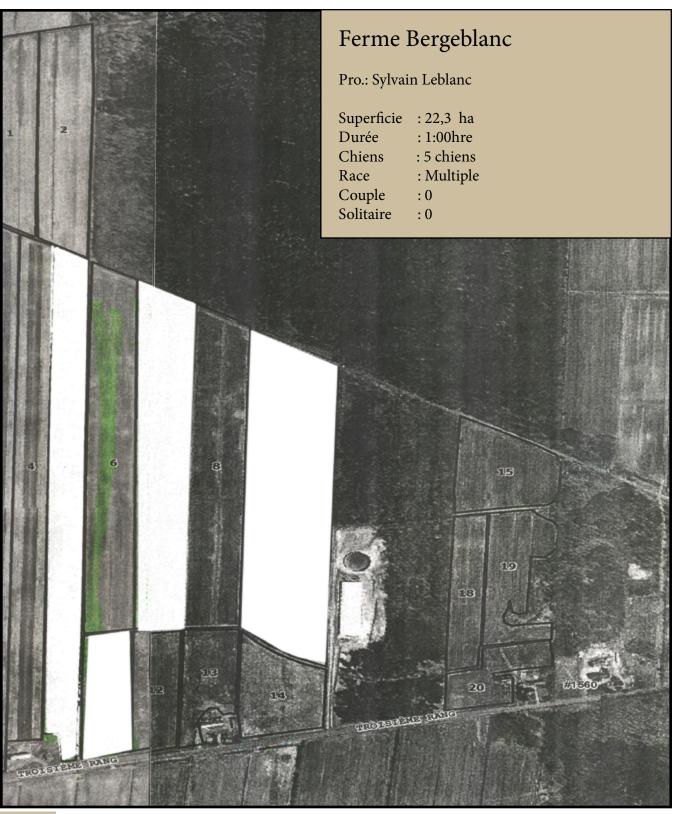
Ferme Fleuralic et alentour.

Pro.: Louis Fleurent

Superficie : 123 ha
Durée : 2:00hre
Chiens : 10 chiens
Race : Multiple

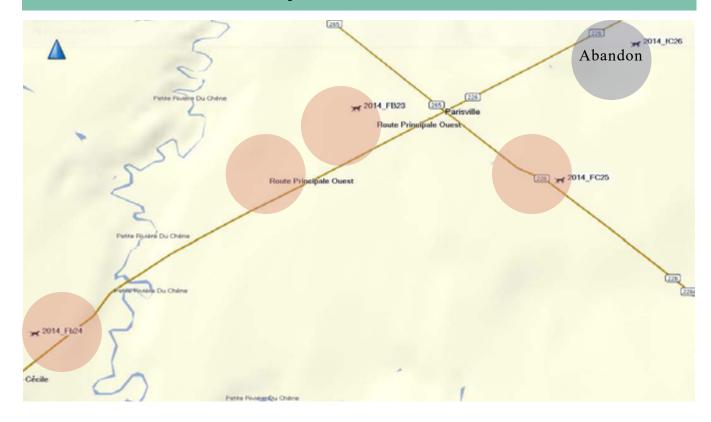
Couple : 0 Solitaire : 0

Hston Jonetion 18 avril 2014



Perdrix grise 2014

Municipalité Parisville



Municipalité Parisville 26 avril 2014

Visite des fermes : Ferme Roumer, Barond, Adams et Phélomène

Superficie : 293,5 ha Durée : 6:00hre Chiens : 7 chiens

Race : 5 Setters anglais, 1 Épagneuls breton, 1 Drathar

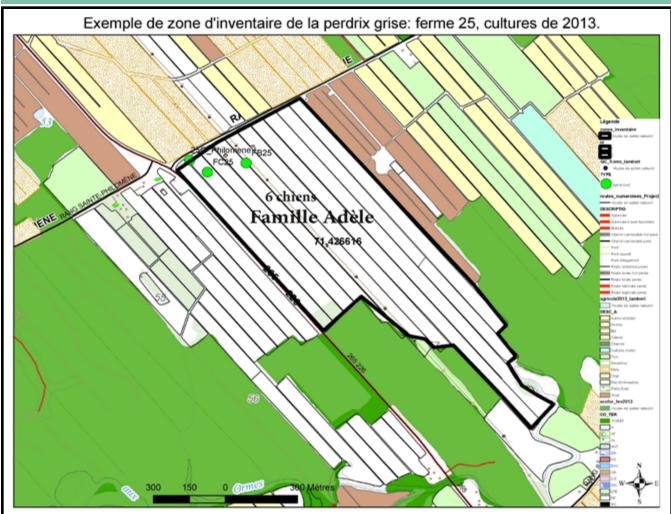
Couple : 0 Solitaire : 0

Température: : 12 C, vent de 10 Km/hre et humidité de 455

Manieurs: 7

Remarques: Terrain humide, herbe aplatie et légère repousse.

Ferme Phélomène 26 avril 2014



Ferme Philomène

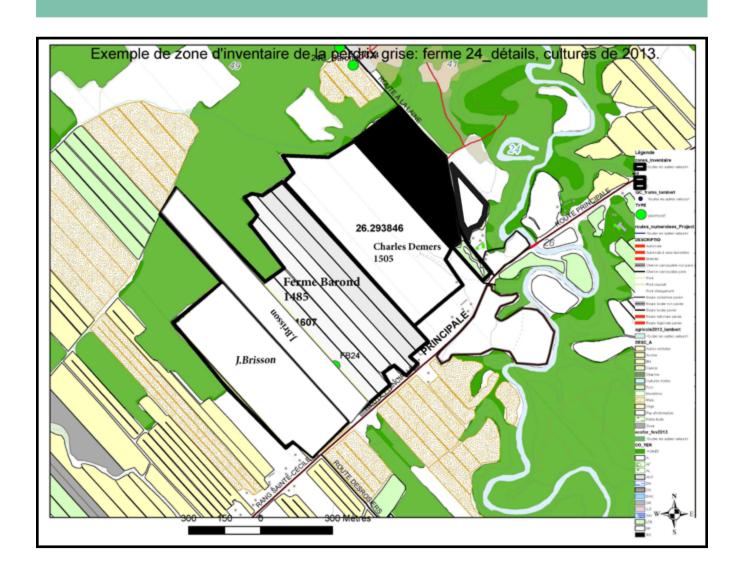
Pro.:

Superficie : 71,4 ha
Durée : 1:00hre
Chiens : 5 chiens
Race : Multiple

Couple : 0 Solitaire : 0



Fermes Baron, Brisson, Demers



Ferme Barond, Demers et Brisson

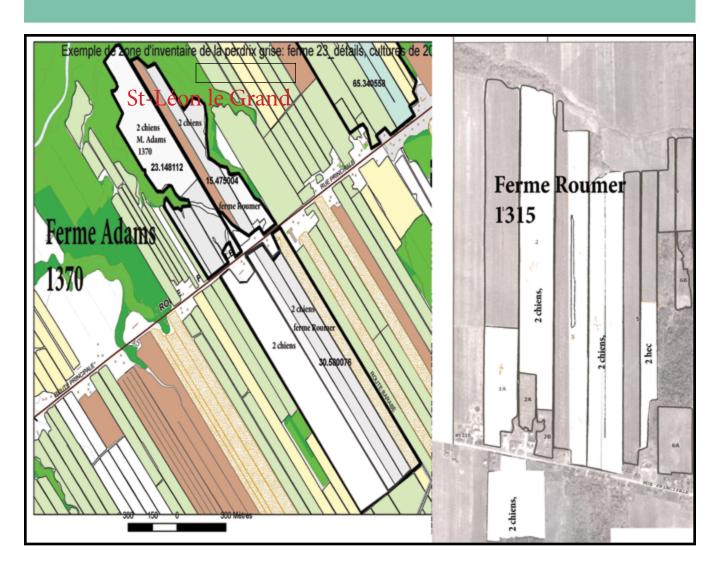
Pro.:

Superficie : 104,1 ha
Durée : 2:00hre
Chiens : 7 chiens
Race : Multiple

Couple : 0 Solitaire : 0



Fermes Roumer et Adams



Ferme Roumer et Adam

Pro.: Sylvain Leblanc

Superficie : 118 ha
Durée : 3:00hre
Chiens : 7 chiens
Race : Multiple

Couple : 0 Solitaire : 0



Région de Saint-Léon le Grand



Municipalité Saint-Léon le Grand, 01 mai 2014

Visite des lots:

Superficie : 31,7 ha Durée : 2;00 hre Chiens : 1 chien

Race : 1 Setters anglais

Couple : 0 Solitaire : 0

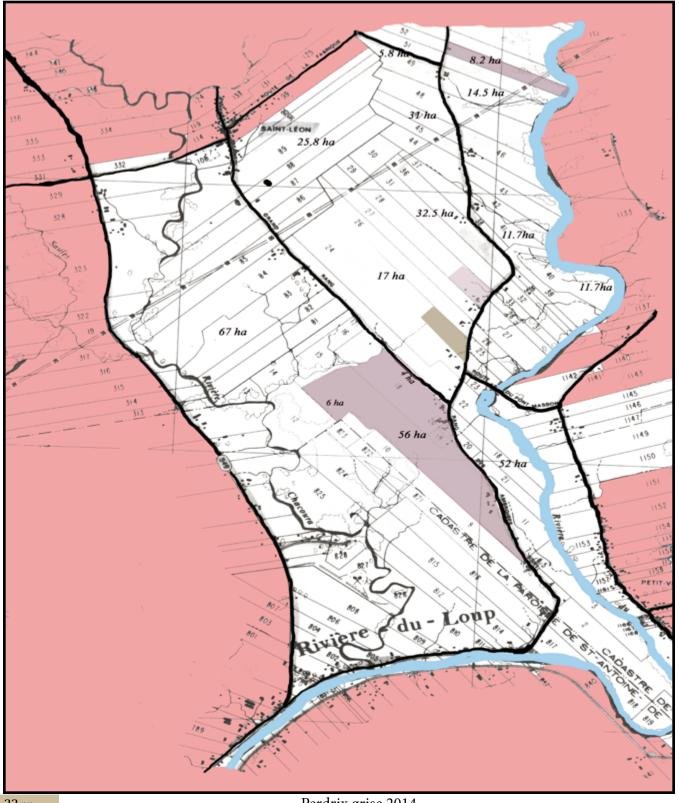
Température: : 20 C, petit vent et ensoleillé

Manieurs: 1

Remarques: Terrain sec, légère repousse 8 cm.

Visite des lieux de l'an dernier sur lesquels nous avions levé un couple de perdrix.

01 mai2014



Conclusion

L des participants. On a beau aimer la pêche, lorsqu'il n'y a pas de poissons dans le lac, l'activité s'annule d'elle-même. On peut se donner comme prétexte que la température a fait royalement défaut, il n'en demeure pas moins que depuis trente ans le déclin de cette population continue à un rythme alarmant et la perdrix grise disparaît du décor.

Les chasseurs et les cynophiles, pour la plupart, ne la connaissent même pas, seules les personnes d'âge mûr et un bon nombre de chasseurs d'origine italienne l'ont côtoyée, dans les années soixante-dix, époque où elle abondait. Pour les cynophiles, la perdrix grise présente un intérêt particulier-durant un laps de temps bien précis dans l'année, soit le printemps, du mois de mars au 15 mai. Les adeptes de ce gibier pourraient procéder à des évaluations de leur protégé sur des territoires bien définis. Ces activités permettraient d'avoir un suivi pointu des populations en présence. Mais pour ce faire, il faut du gibier, un mode opératoire, ainsi qu'un processus de mise en valeur de la ressource. Nous suggérons de procéder à la localisation de trois territoires de mille hectares chacun et selon une répartition représentative de la superficie d'occupation de ce gibier. Il devrait y avoir un minimum de deux couples et plus de perdrix grises. Procéder dès cette année à un projet expérimental de survie pour les mois de février et mars sur ces trois territoires. Lancer une invitation à tous les spécialistes et amoureux de ce gibier de rapporter des observations, tout au long de l'année et tout particulièrement au cours des mois de janvier, février et mars sur ces trois territoires. Procéder à tous les printemps à un ratissage des superficies avec chiens d'arrêt, un minimum de trois sorties devrait être prévu sur chacun d'eux.

Le fait de se doter de superficies expérimentales nous permettrait de mettre sur pied avec les principaux intéressés, un plan de gestion contrôlée sur une échelle quantifiable et observable. Il permettrait aussi d'y faire des aménagements expérimentaux, d'y faire des interventions pointues, d'impliquer les propriétaires et même d'y associer un permis d'achalandage du territoire qui dédommagerait les propriétaires et leur donnerait un incitatif à protéger cette ressource

.

Pour répondre aux besoins des chasseurs qui consistent principalement à un prélèvement de la ressource, lorsque sur les trois territoires, il y aurait une présence significative de l'espèce, un nombre-limité de permis pourraient être délivrés afin d'évaluer l'impact que cette activité sur ces populations.

Le but visé est de créer de nouvelles activités pour tous les intéressés et cela en toutes saisons. Que ce soit pour les cynophiles, les chasseurs, les ornithologues et autres, le but est le même: redonnons son statut et sa noblesse à cette espèce.

Un petit pas vers l'avenir.

Meci beaucoup!



Perdrix grise 2013



25.»»

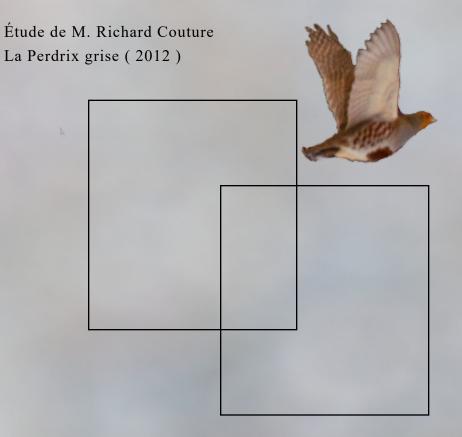
Setter Anglais Québec



La revue de demain



Annexe



Paru dans le

"Portrait faunique du Centre-du-Québec"

produit par

la Commission Régionale sur les Ressources Naturelles et le Territoire du Centre du Québec.

(CRRNT)

LA PERDRIX GRISE

La perdrix grise (Perdix perdix) est originaire des steppes et des prairies montagneuses d'Eurasie. Elle s'est répandue dans les plaines de l'Europe de l'ouest suite au déboisement et de leur mise en culture au Moyen-Âge. A cette époque, elle fût chassée à l'aide de filets (les rets) et de chiens couchants ou chiens d'oysel. La perdrix grise a fait l'objet de nombreux essais d'introduction aux Etats-Unis. Bump (1940) mentionne qu'entre 1900 et 1932, 268 000 perdrix grises furent introduites dans différentes parties des Etats-Unis. sans trop de succès. En 1908, 800 oiseaux furent introduits dans les prairies en Alberta, soit un habitat semblable à celui utilisé par l'espèce en Europe. Ce fut un succès. Elle est aussi connue sous le vocable de perdrix hongroise (hungarian partridge) à cause de la provenance de ces spécimens.

Des perdrix relachées dans l'état de New-York et en Ontario seraient à l'origine des populations du Québec (Gauthier et Aubry 1995). Par contre les essais d'introduction qui ont été faits au Québec entre 1930 et 1964 par la «Province of Québec Association for the Protection of Fish and Game» connurent peu de succès car les endroits choisis pour la libération étaient parfois peu propices à l'espèce. D'autres introductions effectuées entre Valleyfield et St-Hyacinthe entre 1965 et 1972, soit dans une plaine agricole, furent réussies (Chabot et al. 1979).

Au Québec, la perdrix grise n'est présente qu'au voisinage du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu. Les basses terres du St-Laurent peuvent donc être considérées comme une enclave au nord-est de l'aire principale de la répartition de la perdrix grise, et il est peu probable que l'espèce déborde de cette enclave dans un proche avenir. Cependant, au cours des prochaines années, elle devrait poursuivre sa progression vers le nord-est, le long du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la limite des zones agricoles. Quelques spécimens ont été observés dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Contrairement aux autres espèces d'oiseaux gibier non aquatiques, la perdrix grise est une espèce grégaire, vivant en compagnie une grande partie de l'année, soit de la fin de l'été jusqu'à la fin de l'hiver. Chaque compagnie qui regroupe plusieurs couvées, peut parfois comprendre une trentaine d'indivivus à la fin de l'été, mais seulement de 5 à 7 individus à la fin de l'hiver. En période de reproduction (nidification et élevage) elle vit en couple avec sa couvée.

Figure 1: Répartition de la perdrix grise (Perdix perdix) au Québec. Source MRNF.

1 - Alimentation

La perdrix grise est une espèce qui utilise les milieux agricoles. Du point de vue alimentation, ce sont des oiseaux opportunistes. Les perdrix se nourrissent de grains, avoine, blé, orge, sarrazin et maïs. Elles utilisent aussi le feuillage des légumineuses comme le trèfle, la luzerne. Les poussins consomment essentiellement des invertébrés (fourmis, chenilles, pucerons, coléoptères, araignées, etc.), nourriture riche en protéines et favorisant une croissance rapide. Puis, à l'âge de quelques semaines ils s'orientent progressivement vers le régime des adultes. Ceux-ci sont surtout granivores en été et en automne (grains non récoltés et graines de diverses plantes sauvages), tout en ne dédaignant pas les insectes. En hiver, lorsque les ressources alimentaires sont moins abondantes, la perdrix grise s'alimente alors à proximité des fermes laitières, près des séchoirs à maïs et des céréales et moulées dispersées aux abords des bâtiments. A l'époque

où les fosses à purin n'existaient pas, on retrouvait souvent la perdrix près des tas de fumiers. Elle a un comportement en hiver qui pourrait expliquer son acclimatation en pays de neige. Elle est capable d'atteindre sa nourriture, même sous une couche de neige épaisse en creusant des tunnels. Ce qui lui permet à la fois de se nourrir et de se protéger du froid avec ses congénères (Chabot et al, 1979). Tôt au printemps, elle se nourrit de plantes advantistes et de pousses de céréales.

2 - Habitat

L'habitat de cette espèce diffère totalement des habitats des espèces gibier tels que la gélinotte, le lièvre et la bécasse. Elle utilise les milieux ouverts et dégagés de végétation arborescente (Johnsgard, 1973). L'élément le plus important de l'habitat de la perdrix grise est la végétation d'origine agricole et qui sert de base à son alimentation. Cela comprend une combinaison de différents types de cultures, céréales (avoine, blé, orge, sarrazin...), les champs de foin et les herbacées non agricoles, que l'on retrouve dans les bordures des champs et les bords des fossés. Les petits boisés sont peu utilisés et la perdrix grise évite les habitats densément boisés. Les terrains buissonneux sont parfois utilisés comme abris, mais ne semblent pas nécessaires.

La nidification et l'élevage des jeunes se font dans les mêmes types de milieux ou de cultures. Au Québec, Chabot et al. (1979) ont observé que 84,8 % des couvées se trouvaient dans les champs cultivés, dont 51,8 % dans le foin (mil et luzerne), 13,6 % dans le maïs et 12,2 % dans l'avoine. Ces résultats sont assez semblables à ceux généralement observés aux Etats-Unis (Smith, et al. 1982).

En l'absence de bons habitats, leur camouflage naturel devient moins efficace et les perdrix sont alors plus vulnérables aux prédateurs, diverses espèces de rapaces, les corvidés, les mustélidés (belettes et hermines), les ratons laveurs. Vivant à proximité des habitations humaines, elles subissent aussi les assauts des chiens et des chats vagabonds. Les conditions climatiques comme les longues périodes pluvieuses de l'automne leur sont néfastes. Les pluies abondantes du printemps inondent les nids. Plus tard en été, elles affectent les jeunes qui s'assèchent mal et s'engluent dans la boue.

Les chercheurs américains ont élaboré des "indices de qualité d'habitat (IQH)" pour la perdrix grise (Allen, A. W., 1984). Toutefois ils ont été élaborés pour les régions des prairies du midouest américain. Il serait intéressant de déterminer comment ceux-ci pourraient s'appliquer ici ou servir de modèle de base pour établir des IQH pour les habitats du Québec. Leur modèle comporte de nombreux éléments d'habitat.

3 - Domaine vital et abondance

Nous avons très peu de données sur le domaine vital de la perdrix grise au Québec. Outre frontière, les observations de Smith, et al. (1982) au Sud-Dakota indiquent que le domaine vital moyen (suivi de 46 oiseaux sur une période de 21 mois) est de 96 ha. Au début du printemps, les individus solitaires avaient un domaine de 60 ha, alors que les individus appariés couvraient entre 10 et 17 ha. Un mâle non apparié utilisa au printemps lors de la période des accouplements une superficie de 224 ha. Les domaines vitaux de 4 couvées furent respectivement de 16, 55, 76 et 310 ha. L'importance des superficies utilisées dans cet exemple sont probablement fonction de l'étendue des prairies. En France, le domaine vital dans les milieux très diversifiés

peut être de 2 ha, alors qu'il est de 100 ha et plus dans les milieux très uniformes.

L'abondance de la perdrix grise au Québec est aussi un élément peu connu. Seules les données de Chabot et al (1979) sont disponibles actuellement. Une étude qui a été faite à l'été 1976 dans la région de Ste-Hyacinthe dans un petit secteur de 4 km2, donne une densité de 5,8 2 ind/100 ha. Une autre étude faite en hiver dans la même région sur une superficie de 100 km, donne une densité de 2 ind/km2. Enfin une moyenne de 2,38 perdrix/km2 a été mesurée en hiver 1976 dans la région de Châteauguay. Par contre, en France, dans des régions agricoles aménagées pour la perdrix grise, 15 à 20 couples/100 ha ont pu être dénombrés (Bro, et al. 2009). Il faut dire que la perdrix grise en France est sans conteste l'oiseau présent dans les plaines cultivées, dont la biologie et l'écologie sont très bien connues et les habitats bien aménagés. Il faut mentionner que cette espèce est une ressource cynégétique très importante et très en demande.

4 - Situation des populations et des habitats

Le début du déclin des populations de perdrix grise coïncide avec les modifications du biotope dans le sud-ouest du Québec, suite à la diminution de l'importance de l'industrie laitière traditionnelle, il y a plus de 20 ans. La culture du maïs grain et du soja sur des grandes surfaces, exige un remembrement important. Celà a fait disparaître de nombreuses prairies permanentes, des haies et des bosquets qui étaient des lieux privilégiés de refuge, de nidification et d'alimentation.

La mécanisation, l'usage d'herbicides et d'insecticides ont supprimé beaucoup les possibilités de nidification et les sources alimentaires, en supprimant les insectes et les graines des plantes advantices à la saison de nidification et d'élevage. Le manque d'insectes oblige les jeunes perdreaux à effectuer de longs parcours pour se nourrir, ce qui augmente leur vulnérabilité.

Les populations de perdrix grises étant en constante diminution dans la partie sud de son aire de répartition au Québec, sa chasse a été interdite depuis plusieurs années dans la zone de chasse 8. Cette zone de chasse était jadis la plus propice pour cette espèce. Cette zone inclut la vallée de part et d'autres du Saint-Laurent, des frontières américaines à une diagonale reliant Berthierville au nord à St-Germain de Grantham au sud. En fait, plus des deux tiers des territoires, où la perdrix grise est observée sont désormais interdits à cette chasse à cause de la faible densité de cette espèce. De plus, les prélèvements de cette espèce au Québec ne peuvent être quantifiés, faute de données. Les prises de petits gibiers ne sont pas soumises à des mesures d'inventaires de prises. La perdrix grise est considérée comme un gibier marginal et local. Cette absence de recencement, ce lapsus éco-juridique, devraient être absolument corrigés.

La remise en culture de certains sols, il y a quelques années, découlant du besoin de superficies pour l'épandage de lisier, a créé des pressions importantes non pas seulement sur les milieux boisés en zone agricole, mais aussi sur les parcelles moins productives qui ont été adaptées aux nouvelles techniques. Ces milieux sont probablement plus importants pour la flore et la faune et des interventions en vue de les protéger sont nécessaires. Notons que maintenant, dans les municipalités en surplus de phosphore, le Règlement sur les Exploitations Agricoles (REA) interdit l'accroissement des superficies cultivées.

Par contre, au cours des dernières années, plusieurs producteurs agricoles ont adopté des pra-

tiques plus favorables à l'environnement, tels que la rotation des cultures, l'utilisation d'engrais verts et de cultures intercalaires pour éviter de laisser les sols à nu, le désherbage mécanique pour éliminer les mauvaises herbes (plutôt que d'utiliser des herbicides), l'implantation de haies brise-vent et de bandes riveraines. Depuis quelques années, plusieurs projets de restaurations de berges et de cours d'eau et des ruisseaux rectifiés, ont aussi été faits dans différentes régions agricoles du Québec.

À titre d'exemple, les travaux de conservation du sol qui laissent des résidus de culture à la surface permettent la création d'abris pour la faune, par exemple pour la nidification, et constituent une source de nourriture hivernale. La diversification des cultures et la protection des milieux humides sont d'autres moyens pour maintenir la faune en milieu agricole. Enfin, la présence de monoculture sur de grandes superficies, généralement d'un seul tenant, ne constitue pas un milieu agricole favorable à la faune. Le Secteur Faune Québec favorise donc une exploitation agricole présentant un paysage diversifié, un morcellement et une rotation des cultures.

L'acquisition de connaissances sur les impacts positifs ou négatifs des activités agricoles sur la faune et ses habitats doit se poursuivre, afin de mieux cibler les interventions sur le terrain. Il est aussi pertinent de mieux documenter et de faire connaître les avantages, pour les producteurs, de maintenir la biodiversité en milieu agricole. Enfin, les inconvénients liés à la déprédation en milieu agricole préoccupent autant les producteurs agricoles que le Secteur Faune Québec. À ce sujet, la recherche de solutions adaptées doit être encouragée.

Du point de vue aménagement, les ressources alimentaires peuvent être améliorées par des mesures d'aménagement des habitats et de bonnes pratiques agricoles. L'utilisation des insecticides et herbicides doit être raisonnée (fonction des risques réels et produits sélectionnés et réduction des charges en bordure des parcelles). Le maintien des chaumes est désirable pour le maintien des grains résidus de récolte.

5 - Bâtir un projet d'aménagement faunique en plaine agricole

Nos préoccupations en matière d'aménagement de la petite faune se sont surtout orientées jusqu'à maintenant dans le secteur forestier. Sauf pour certains projets au Centre-du-Québec touchant la sauvagine en bordure des plaines de débordement du Lac St-Pierre. Notre expérience pour l'aménagement des espaces agricoles pour la petite faune, dont la perdrix grise, n'est pas évidente. Il nous reste à l'inventer en se servant des exemples ou des projets que l'on trouve dans la littérature. Par contre la visite des terrains où des projets sont en cours est aussi enrichissante, tant du point de vue théorique que pratique. Voici un exemple où on aborde la partie théorique.

Ce plan d'aménagement se situe en plaine agricole sur des territoires utilisés par la perdrix grise. Il comprend plusieurs étapes. Ce sont ces étapes que nous décrirons.

Le tableau suivant donne un aperçu comparatif des points à décrire et à analyser lors des deux premières étapes.

ÉTAPE 1 Elle est purement descriptive, il faut d'abord décrire le terrain

Points à décrire

1-Caractéristiques du paysage

- -Cartographie des éléments fixes des paysages
- -Bois, bosquets, haies, fossés, talus
- -Cours d'eau
- -Chemins fermiers, routes, sentiers

2-Mode d'utilisation des terres

- -Cartographie de l'assolement
- -Cultures herbages
- -Principales cultures
- -Taille moyenne des parcelles
- -Structure du parcellaire

3-Pratiques culturales

- -Coïncidence entre le calendrier de la reproduction de la perdrix grise et celui des pratiques culturales
- -Utilisation de produit phytosanitaire
- -Mode de récolte
- -Gestion des résidus de récolte
- -Travail du sol -Autres pratiques

4-Contraintes socio-économiques liées l'exploitation

5-Pratiques cynégétiques

ÉTAPE 2 La seconde étape est de nature plus analytique. Elle identifie les points forts et les faiblesses du territoire.

Points à analyser

1-Caractéristiques du paysage

- -Répartition sur le terrain
- -Connectivité entre les éléments
- -Caractéristiques structurales des îlots boisés et des haies
- -Mode d'entretien des bosquets, haies et chemins

2- Mode d'utilisation des terres

- -Proportion respectives des cultures
- -Herbages
- -Diversité des cultures et leur proportion respective
- -Répartition dans l'espace (présence de blocs)
- -Présence de chaume de céréales à paille en hiver
- -Pourcentage de sol nu en hiver

3-Pratiques culturales

- -A adapter
- -Analyse des produits en fonction de leur toxicité pour la faune

- -Traitement des bords de parcelles
- -Utilisation des traitements en fonction du risque réel ou préventif
- -Récolte en commençant par le centre de la parcelle
- -Utilisation de dispositifs d'effarouchement -Maintien des chaumes en été et hiver
- -Travail simplifié du sol -Semis sous couvert (trèfle sous céréale)

4- Choix des cultures et de leur répartition sur l'exploitation

5- Modes de chasses et type de structure de chasse

- -Plan de chasse et suivi des populations
- -Agrainage
- -Limitation des prédateurs
- -Implantation et gestion de jachères, haies et autres structures cynégétiques

La troisième étape consiste à définir des objectifs et à établir un plan d'action. L'étape 2 nous a permis d'identifier les éléments de l'habitat et les pratiques agricoles favorables et défavorables pour la perdrix grise. Les points positifs du terrain, qu'il convient de préserver, ont pu être dégagés d'une part et les faiblesses qu'il convient d'améliorer d'autre part. Parmi ces faiblesses, signalons les manques en terme de ressources tant dans l'espace que dans le temps et qui constituent des facteurs limitants, des facteurs de mortalité importants. Il est alors possible d'établir une feuille de route énumérant les outils techniques à mettre en œuvre sur le terrain et les pratiques agricoles à adapter pour atteindre les buts fixés. Ce plan d'action doit être aussi adapté en fonction des contraintes tels que les moyens financiers, le travail de bénévoles chasseurs, etc.

Enfin, la **quatrième étape** consiste à ajuster les mesures mises en œuvre en fonction des résultats obtenus. Il faut :

- -Réaliser des bilans démographiques par le comptage des perdrix, -Estimer les succès de reproduction,
- -Analyser le tableau de chasse, quantitativement (nombre de perdrix récoltées) et qualitativement (âge et sexe ratio des captures).

Cela requiert une présence sur le terrain, donc un coût en temps d'observation, mais les informations fournies sont essentielles. En effet, le suivi des populations constitue une évaluation de l'impact global du plan d'action. L'analyse des données doit permettre d'adapter ou de modifier les mesures d'aménagement mises en œuvre sur le terrain. Il faut cependant savoir temporiser lorsque des évènements, comme les facteurs climatiques (sècheresse, période de verglas ou précipitations hors de la normale) se produisent.

Le cheminement que nous avons présenté a été adapté d'un document de travail produit par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), « La faune sauvage en milieux cultivés ; comment gérer le petit gibier et ses habitats . Bro, Elisabeth , coordonatrice, 2007».

Il faut savoir que, contrairement aux plans d'aménagement pour le petit gibier forestier qui s'étalent sur plusieurs années, un plan d'aménagement pour la perdrix grise peut être flexible et peut être modifié à court terme, annuellement par exemple, en fonction de la demande et des prix des produits cultivés. C'est un facteur qui peut inciter un producteur céréalier a vouloir

participer à un plan d'aménagement. N'oublions pas, que ce qui est une tradition bien ancrée dans les régions européennes où l'on chasse la perdrix grise (le perdreau comme l'appellent les chasseurs), n'est pas encore dans les habitudes des fermiers du Québec.

Il faut améliorer nos connaissances sur la biologie et les besoins d'habitat de cette espèce (besoin d'un IQH adapté aux conditions du Québec). Une analyse des besoins ou de la demande des chasseurs pour la perdrix grise devrait être établie. Il faudrait aussi sonder la volonté des propriétaires à participer à une telle aventure et les retombées économiques éventuelles.

M. Richard Couture

